



L'INFO DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES DE L'YONNE Janvier 2013

Continuer et amplifier la mobilisation

Blocage des salaires, plans de licenciements, fermetures d'usine, suppressions d'emplois, taxe de 0,3% pour les retraités, augmentation de la TVA, 20 milliards d'économie sur les dépenses de l'Etat...La liste est longue des mesures qui touchent salariés, retraités, usagers. Le chômage augmente sans cesse ainsi que la pauvreté. La seule chose qui ne semble pas connaître la crise ce sont les dividendes versés aux actionnaires du CAC 40: 39 milliards en 2007, 37 en 2008, 35 en 2009 et 40 en 2010. En 2011, les revenus perçus par les patrons de ces mêmes entreprises ont encore augmenté. On comprend mieux pourquoi la patronne du Medef a été la seule à applaudir au plan de compétitivité du gouvernement. Les revenus distribués aux actionnaires représentent aujourd'hui 9% de la valeur ajoutée des sociétés non financières contre 5,6 en 1999. C'est un niveau historiquement haut et crise ou pas crise les entreprises choisissent les actionnaires contre les salaires, les cotisations ou les investissements. Ce sont des choix que la CGT conteste. Un autre partage des richesses est indispensable pour satisfaire les besoins sociaux du plus grand nombre.

La DGFIP n'échappe pas à l'austérité

Les 2023 nouvelles suppressions d'emplois prévues au budget 2013 vont encore dégrader l'accomplissement des missions. Après les caisses vides de 2012, les -7% de budget pour 2013 vont accroître le déficit. Les agents en ont marre et les discussions à l'occasion des HMI ou tournées de poste montrent que cette exaspération augmente. Comme les arrêts de travail pour surmenage...

La journée de grève du 27 novembre a vu près d'un agent sur quatre en grève. Nous ne devons pas en rester là. Dans les semaines et mois qui viennent il faut développer cette mobilisation.

Au niveau national, l'intersyndicale fait des propositions :

- que les directeurs refusent de se prêter à la répartition des suppressions d'emplois au plan local afin de montrer leur désaccord avec la politique de suppressions d'emplois, politique qui conduit la DGFIP dans le mur;
- de rédiger partout, dans chaque service, des cahiers de doléances. Ces cahiers vont permettre de faire le point sur les missions, les services à l'usager, le réseau et ses moyens humains nécessaires. Cela doit permettre également de débattre des conditions de travail et du management. Ces cahiers seront remis localement et nationalement.
- interpeler les élus locaux et nationaux. En effet il est contradictoire :
- que le ministre du budget déclare vouloir lutter contre la fraude fiscale,
- de vouloir améliorer le service rendu aux maires,
- de vouloir être présent sur tout le territoire et continuer de supprimer des emplois.

Tous ensemble par notre force collective nous pouvons inverser la tendance!

Et pour bien commencer l'année 2013 ne restez pas isolés, syndiquez-vous à la CGT. Le syndicat est l'outil qu'en font ses adhérents, n'hésitez plus!

A cet égard, la cotisation syndicale ouvre désormais droit à un crédit d'impôt et non plus à une réduction d'impôt

Austérité quand tu nous tiens ... tous concernés ???

Pendant 5 années, les agents de la DGFIP ont fait les frais de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

Tous les services, tous les sites, sont soumis à la chasse aux "économies d'échelle" (papier, consommables, rationalisation des mètres carrés... bientôt il faudra retourner le papier toilette pour une meilleure optimisation des moyens...)

Des audits sur la sécurité ont été faits sur l'ensemble des sites. Résultat : beaucoup reste à faire ! Quel était le but de ces enquêtes : sécurité ou suppressions ? (80 trésoreries seraient menacées au plan national).

De même pour les plans de qualifications, on reporte les CAP, on réduit le nombre de promotionnaires, au détriment des agents et de leur pouvoir d'achat.

Que dire de la situation des agents contractuels de l'Imprimerie Nationale laissés pour compte dans le plan de titularisation de la fonction publique et pour lesquels le salaire n'a pas été revalorisé depuis leur arrivée en 2005 !

Après avoir annoncé que l'administration des Finances Publiques n'était pas prioritaire, le nouveau gouvernement a décidé de poursuivre la suppression des effectifs. **En 2013, 2023 emplois supprimés.** Quatre ans après la fusion des Impôts et du Trésor, la facture est lourde tant en détérioration du service qu'en terme de conditions de vie au travail des personnels.

Cependant la CGT n'est pas persuadée que tous les agents soient logés à la même enseigne !

Déjà, nous dénonçons qu'à compter du 01/07/2011, les augmentations de traitement des AGFIP promises par la DGFIP pour rallier l'encadrement supérieur étaient devenues effectives (+ 30 à 40%).

A compter du 01/01/2013, le Conservateur des Hypothèques est remplacé par le Chef de la Publicité Foncière.

Qu'est ce que cela change ? La responsabilité du conservateur sera désormais endossée par l'Etat.

Et le salaire des conservateurs ?

Des chefs de service ont eu la possibilité de négocier leur date d'installation. En effet, être affecté au 31/12/2012, (pont naturel pas pour tout le monde) plutôt qu'au 1er janvier 2013 leur permet de toujours bénéficier d'un régime de faveur.

On ne joue pas dans la même cour. Qu'est ce que 800€ pour un agent C ou B, alors que l'on conforte le bien-être d'un A+ sans aucun scrupule. Notre ancien Directeur général en est un exemple frappant.

Ne nous laissons pas abuser. Comme disait Raymond AUBRAC:

" RESISTER, c'est REAGIR à L'INJUSTICE "

Paye de novembre : avez-vous remarqué ?

Pour avoir interrogé de nombreux collègues autour de nous, il s'avère que cette "petite" baisse sur nos salaires de novembre est pratiquement passée inaperçue !!! L'avez-vous remarquée ?

Et pourtant, du fait de la hausse du taux de retenue pour pension civile de 8,39% à 8,49%, nos salaires ont bel et bien diminué pour la deuxième fois cette année ! (car rappelons-le, ce même taux était passé de 8,12% à 8,39% au 1er janvier 2012).

Certes, on sait que nos taux de cotisation vont progressivement être alignés sur ceux du privé, pour atteindre (en principe !) 10,55% en 2020. Mais là où ça dérange, c'est qu'initialement, dans le cadre de la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, le décret n°2010-1749 du 30 décembre 2012 prévoyait un taux de cotisation du régimes des pensions civiles et militaires de 8,39% durant toute l'année 2012, et un taux de 8,66% au 1er janvier 2013.

Et bien voilà t'y pas qu'en douce, le gouvernement a promulgué un autre décret, le n°2012-847 en date du 2 juillet 2012, afin de porter ce taux à 8,49% (au lieu de 8,39%) pour les deux derniers mois de cette année, et à 8,76% (au lieu de 8,66%) au 1er janvier 2013.

Ni vu ni connu, j't'embrouille !

Trompe l'œil et diversion

Nouveauté cette année (et gros effort de communication sur le sujet), les suppressions d'emplois touchent tous les grades, y compris pour la première fois les A+ (25 suppressions nettes).

Les chiffres, on leur fait dire ce que l'on veut selon la manière de les présenter.

Voici comment est commentée l'évolution au niveau national :

"...la variation catégorielle nette a jusqu'à présent porté presque exclusivement sur la catégorie C.

Pour 2013, il a été décidé d'amplifier significativement les orientations passées consistant à alléger la pression sur la catégorie C, par déport sur les catégories A et A+.

Cela tient compte des demandes formulées par les responsables territoriaux ... "

Plus possible de nier la réalité et de cacher le mécontentement grandissant, même des directions locales en font état !

Il n'est resté pas moins que l'évolution nette, produit de l'effet des suppressions de postes et du plan de qualification, fait apparaître que la catégorie C supportera encore 93,35% de la casse (1925 emplois sur 2062). Sacrifier quelques emplois de cadres pour le masquer ou détourner la colère n'y changera rien.

Ensemble

Pour sa part, la CGT ne fait pas sien le discours qui consiste à opposer une catégorie à une autre, ou celui sur la supposée "armée mexicaine" en direction.

Nous ne nous réjouissons pas de la diminution des effectifs de cadres ! S'il a pu apparaître aux yeux de certains collègues que le poids des catégories A et surtout A+ devenait trop fort, c'est surtout en raison des milliers d'emplois C supprimés précédemment.

La DGFIP a besoin de cadres C, de cadres B, de cadres A et de cadres A+ pour faire face à l'ensemble de ses missions dans des conditions de travail satisfaisantes.

C'est donc l'ensemble des collègues que la CGT appelle à se rassembler dans l'action, persuadée que, d'une manière générale, seule l'intervention des salarié-es peut infléchir la politique gouvernementale.



DEMAIN, TOUS AU SMIC ?

A la suite de la (petite) revalorisation du smic au 1er janvier, le minimum de la rémunération dans la fonction publique a été augmenté d'un point d'indice (indice majoré 309). Cela conduit à une révision indiciaire des premiers échelons de la catégorie C (jusqu'au 4ème échelon d' AAP) afin de maintenir une " progression " de début de carrière des agents concernés, avec, en conséquence, un nouveau tassement scandaleux de la grille C : un seul point d'indice gagné par échelon jusqu'au 7^{ème} pour un AA 2ème classe ! Sans tableau d'avancement il faut 20 ans pour prendre 10 points d'indice ! Le premier échelon de la grille B n'est plus désormais que de 101,65 % du smic (105 % encore il y a deux ans).



CRÉDIT D'IMPÔT

Les **cotisations syndicales** ne feront plus l'objet seulement d'une réduction mais d'un crédit d'impôt.

Autrement dit, dorénavant même les salarié-es non imposables en bénéficieront.

Cette mesure devrait les aider à faire le pas de l'adhésion.

A la CGT par exemple.



ADIEU RGPP, BONJOUR MAP !

Il va falloir s'y faire à ce nouvel acronyme. Non, cela ne veut pas dire Mon Ayrault Préféré !

Cette Modernisation de l' Action Publique, lancée le 18 décembre, ressemble, hélas, à sa défunte ancêtre la RGPP, et sert d'épine dorsale à la démarche stratégique lancée par la Direction Générale.

La différence avec hier ? Les suppressions d'emploi et les coupes budgétaires ne seront plus " aveugles " mais " cohérentes et intelligentes " !

2 départs en retraite sur 3 non remplacés de façon cohérente et intelligente, au lieu de 2 sur 3 non remplacés aveuglément, évidemment, ça change tout...

Nous voilà donc invités à apporter notre contribution, notre expertise et notre capacité d'innovation à... la recherche de 10 milliards d'économies.

MAP, Misère Administrative Préméditée ? On aimerait qu'il en soit autrement. Et on fera tout pour ça.